



COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal du bureau

Réunion du A :	Mercredi 31 mars 2025 19 heures 00
Présidence	Faouzi JAWADI
Secrétaire de séance	Christian, GABET
Membres du bureau de la CDA présents	Mrs. Allan DEVILLE ; Christian GABET ; Didier GATEFIN
Assistent	Mrs. Jacques BREJAUD Secrétaire Général DIF ; Julien CHABOT (membre de L'UNAF)
Excusés	Mrs. Raphaël BARDIOT (Représentant du CD) ; Raphaël BLIN président de L'UNAF ; Mohamed LABRINSSI ; Julien LAVERDAN (membres du bureau)

Le Président de la commission des arbitres Faouzi JAWADI ouvre la séance à 19h00.

Il énonce l'ordre du jour spécial de cette réunion axé sur le climat des rencontres au travers de la montée des incivilités et les comportements déviants à l'encontre des arbitres de notre District, des spectateurs (rices) et des dirigeants (es). Une rencontre est nécessaire avec la CDA, les représentants du Comité Directeur et de l'UNAF.

Le vice-président propose que les arbitres stagiaires suivant soient nommés arbitres officiels : Teddy DUMU ; Enzo GACEAULT ; Hervé HENRIQUES ; Hugo KOVAC. Le bureau valide la proposition

Le Secrétaire Général rappelle le rôle important de la commission de discipline, ses décisions pointues et le niveau des sanctions. Les membres de la commission des arbitres et de l'UNAF confirment l'efficacité de cette commission, ainsi que la commission d'appel des affaires disciplinaires.

Les membres présents constatent une explosion des sanctions disciplinaires, une montée des agressions verbales et physiques des arbitres depuis début 2025. Ils énoncent aussi les violences verbales physiques entre joueurs et enfin le rôle influant des spectateurs dans ces débordements.

Il est noté qu'au travers de la discussion, l'inconstance des arbitres sur la rédaction de leur rapport. Ce problème est important tout comme les clubs qui n'interpellent pas la CDA, le District ou ne font pas de rapport à la commission de discipline peut ainsi se positionner pour émettre une décision équilibrée en fonction des faits, voire de provoquer une instruction.

Le document sur le climat des rencontres est en cours de finalisation et sera envoyé au comité directeur avant le 9 avril 2025.

Un point est fait sur les observations, la CDA rappelle l'obligation du statut de l'arbitrage que tout arbitre doit être observé au cours d'une saison.

En attendant la mise en œuvre d'initiatives sur cet enjeu suite à la réunion entre la Ligue et ses Districts, les premières mesures envisagées suite aux échanges au cours de la réunion sont :

1. Faire un rappel sur le rôle et les devoirs des arbitres. Article N°5 des lois du jeu : responsabilités des arbitres.
2. Réactiver les dispositions de la charte d'éthique et de déontologie du Football.
3. Programmer rapidement une réunion District, AEF, UNAF et CDA pour échanger sur l'évolution du climat des rencontres et la responsabilité des clubs et proposer des solutions.
4. Réactiver l'application de l'expulsion temporaire par les arbitres (carton blanc).
5. Responsabiliser les clubs sur les comportements déviants de leurs joueurs(es), leurs dirigeants (es), certains de leurs spectateurs, spectatrices et certains parents (chez les jeunes), étant parfois à l'origine des agressions verbales et

physiques à l'encontre des arbitres.

6. Engagement de la CDA sur la formation des nouveaux arbitres, sur la rédaction des rapports disciplinaires, la pédagogie et l'autorité de l'arbitre.

7.

Un échange a lieu sur le suivi des arbitres stagiaires, le ratio entre le nombre de conseillers, des stagiaires, de leurs formations et de la réalité de ce que vivent les stagiaires sur les terrains.

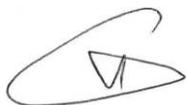
Plusieurs questions se posent sur la responsabilité des clubs fautifs : Faut-il les convoquer, voir les sanctionner, faut-il travailler sur un bonus-malus ?

Le bureau de la CDA demande au Comité Directeur d'envisager la possibilité d'autoriser un observateur officiellement désigné par les instances d'arrêter une rencontre (dans la juste application des lois du jeu) lorsque celle-ci est dirigée par un arbitre stagiaire et que celui-ci n'est plus en situation ni en mesure de maîtriser la situation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10

Le Président de la CDA

Faouzi JAWADI

A stylized signature in blue ink, consisting of a large loop on the left and a smaller loop on the right, with a central vertical stroke.

Le secrétaire de la CDA

Christian GABET

A cursive signature in blue ink, starting with a long horizontal stroke on the left and ending with a sharp hook on the right.